

ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE

Assemblée générale du 26 avril 2026 à 10 heures

portant sur l'exercice 2025.

Excusés : Maurice RICHEMOND , Josiane LUSI, Bastien CABAILLOT, Suzette MARZA

Accueil des participants : Le Président remercie les participants qui ont répondu à la convocation de la présente assemblée. L'an dernier, vous étiez une trentaine à signer la liste d'émargement et autant à renouveler votre cotisation

Pour commencer, le Président invite l'Assemblée à observer une minute de silence en l'honneur de Guy Piquand qui nous a quitté cette année. Guy répondait présent chaque fois qu'on avait besoin de lui, pour les corvées d'entretien comme pour vendre les tickets de choucroute. Nous avons également une pensée pour M. L'Hôte André qui nous a également quitté l'an dernier. Il avait assuré pendant de longues années la fonction de Trésorier.

Rapport Moral par le Président : L'essentiel de l'activité de l'Association est tourné vers l'entretien et la location de la salle. Celle-ci a été louée 26 fois à plein tarif, 3 fois à ½ tarif et mise à disposition gracieusement 8 fois au cours de l'année 2025. (Vœux du Maire, Comité de Restauration, Comité des Fêtes, Beaujolais Nouveau, arbres de Noël de Nanc et de l'Aubépin). Le trésorier vous donnera le bilan de la choucroute qui a remporté un vif succès cette année. 355 repas ont été vendus. Nous avons fait confiance à la boucherie Vuillod de Coligny pour la choucroute, à la boulangerie Baron pour les galettes et à la boulangerie du petit Colignois pour les petits pains.

Nous avons entrepris la réfection de la clôture comme nous y étions engagés l'an dernier. Merci à Gilbert Guyon qui a réalisé l'opération au cœur de la canicule. Merci à ceux qui assurent l'entretien extérieur chaque fois que nécessaire et à celles et ceux qui pensent à sortir les poubelles.

L'organisation de la remise des clés et de l'inventaire après location semble donner satisfaction et sera reconduite sous la même forme. Merci à toutes les personnes qui assurent cette fonction un peu ingrate mais nécessaire. Chaque fois, Ghislaine SORGUE contrôle et désinfecte les toilettes, Brigitte BARAN/LAURENT contrôle l'état des poubelles et les nettoie si besoin. Puis elles font l'inventaire avec les membres du bureau qui viennent les aider.

Nous avons été contactés par un établissement public qui souhaitait se débarrasser d'une laveuse pour sol, charge à nous de la remettre en état. Michel Serand et Bastien Cabillot y travaillent et nous pensons qu'elle sera bientôt opérationnelle. Le problème semble être le chargeur de batteries.

Cotisations et tarifs : le montant des cotisations et le tarif des locations doivent être validés par l'assemblée générale. Le conseil, vu l'état des finances propose de la maintenir la cotisation à 5 €.

Les tarifs de la salle sont reconduits : 250 € pour un week end, 125 € pour le demi tarif, 50 € pour une journée en semaine. La gratuité pour une occupation annuelle est accordées aux Associations des Trois-Châteaux.

L'objectif est de créer du lien entre les habitants

Mise aux voix du rapport moral : Contre : 0. Abstentions : 0. **Adopté à l'unanimité**

Rapport Financier par le Trésorier : Cette année, nous présentons un budget en déficit, ce qui n'est pas habituel. Cela est dû à des investissements importants.

Les recettes de 14 119.49 € n'ont pas compensé les dépenses qui s'élevaient à 16 252.90 €.

Nous avons réalisé des investissements lourds : Remplacement d'une fenêtre pour 879 € et remplacement de la clôture extérieure pour un montant de 2616,50 €.

Les autres principaux postes de dépenses sont les charges de fonctionnement : impôts fonciers : 650 €, le SICTOM (poubelles) : 106 €, Gaz : 85 € de consommation et 106 de visite SOCOTEC (16 € par mois), Electricité et chauffage (*): 1391.74€ de consommation et 356.12€ de visite SOCOTEC (145 € par mois). En 2025, le contrôle des extincteurs a été plusieurs fois si bien qu'il n'a été réalisé et donc facturé en 2026. Thierry RETHOUZE, Président de GROUPAMA, demande la facture car l'assureur rembourse les contrôles préventifs.

(*) une partie du courant est refacturé en sus de la location.

Nous avons dû louer la chambre froide du Comité des Fêtes suite à une panne de la nôtre : 100 €

Nos recettes proviennent de la location de la salle pour 8353.49 € et le bénéfice de la choucroute pour 2358.99 €. Nous reconduirons la choucroute cette année.

L'exercice présente un déficit de 2132.71, déficit totalement imputable à la réfection de la clôture. Cette dépense était provisionnée depuis longtemps.

Cependant, les finances restent saines : Compte bancaire : **2861.90**

Livret A : **12926,44 €**

Avoir au 31 décembre 2025 : **15788.80 €**

Ce montant paraît important pour une petite association comme la nôtre mais nous savons tous que le toit sera à refaire dans un temps relativement proche et nous conservons une provision conséquente pour y faire face le moment venu. Nous avons un devis de 41 000 € pour le toit.

Le Président demande si quelqu'un a des questions à poser. Personne, dans l'assemblée, n'a demandé la parole.

Mise aux voix du rapport financier : Contre : 0. Abstentions : 0. **Adopté à l'unanimité**

Renouvellement du Tiers Sortant :

Suzette MARZA a annoncé lors du dernier Conseil d'Administration vouloir quitter le Conseil d'Administration. Nous lui renouvelons nos sincères remerciements pour son action au sein de l'Association.

Cédric BLANC, Dominique MILLET et Michel SERAND sont renouvelables cette année. Suite au décès de Guy PICQUAND nous proposons La candidature de Ludovic LAMBERET de Villette qui souhaite intégrer le Conseil d'Administration. Ludovic a déjà participé à deux réunions du Conseil d'Administration en auditeur libre.

Si des personnes, le souhaitent, les statuts prévoient que le bureau peut compter jusqu'à 15 membres. Le Président demande s'il y a dans la salle des personnes qui veulent intégrer le bureau ?
Aucune candidature.

Mise au vote : M. LAMBERET Ludovic est admis au sein du Conseil d'Administration à l'unanimité

Présentation du Bureau :

Le Président Interroge les membres à renouveler qui déclarent vouloir continuer et propose un **bureau** composé comme suit :

M. GAVAND Jean-Luc : Président

M. BOUDARD Jean-Louis : Trésorier

Mme BARAN/LAURENT Brigitte : Secrétaire

Mise aux voix du bureau : adopté à l'unanimité.

Projets pour l'année 2026 :

La remise en état de la laveuse risque d'être un poste important de dépense pour 2026

Un cendrier en inox a été réalisé par Michel SERAND pour remplacer les cendriers en béton. On en a parlé il y a 15 jours et il est déjà posé.

On nous a demandé des supports pour afficher des photos lors des anniversaires. Nous réfléchissons à des supports amovibles à poser contre le mur Est.

Un écran en tissu pourra prendre place sur le mur Sud. Il a servi hier pour l'assemblée générale d'une association. Thierry RETHOUZE demande si l'écran est ignifugé. Le président déclare qu'il se renseignera.

La haie Nord a été rabaissée pour rendre la taille moins fatigante et deux tilleuls ont été taillés. Nous avons profité des échelles pour monter sur le toit, changer quelques tuiles et recoller les noquets de la cheminée que le vent avait déplacés. Nous attendons la fin de la floraison de lilas pour les tailler car ils s'étaient démesurément. Nous attendons la fin de la floraison de lilas pour les tailler car ils s'étaient démesurément.

Suite à la réfection de la clôture, la couleur des deux portails jure un peu. Grâce au matériel que peut mettre en œuvre Ludovic LAMBERET, nous pourrions les décaper par sablage et les remettre en peinture dans une couleur assortie au grillage.

Les visites réglementaires ont déjà eu lieu. **SOCOTEC a relevé des points à corriger :**

- Les flexibles de gaz à l'extérieur sont endommagés par les intempéries et à remplacer ?
- La cuisinière et la hotte doivent être contrôlées chaque année ou au moins tous les deux ans par un professionnel. (cela n'a jamais été fait)
- Le bouton d'arrêt d'urgence électrique de la cuisine doit être identifié par la pose d'un autocollant ainsi que la prise de force (380 volts) voir avec Vêtements FION
- 3 Blocs de sécurité arrivent en fin de vie et sont à remplacer
- Le tableau électrique présente une non-conformité : les fils de terre ne peuvent être raccordés à plusieurs sur un même bornier
- Un retour de tension a été constaté sur le frigo de la cuisine
- Les prises de la cuisine doivent toutes être étanches
- Un robinet dans les toilettes « femmes » a été remplacé
- La cuvette des toilettes « handicap » est à remplacer.

Pour la réfection de la toiture, on pourrait se pencher sur la question du photovoltaïque. Certains organismes d'état et des sociétés spécialisées dans la filière financent tout ou partie de la réfection d'une toiture contre l'autorisation de poser des panneaux solaires. Le bureau se chargera de vérifier cette possibilité.

Questions diverses : Alain Girault demande si l'association reçoit une subvention de la commune. La réponse est non.

Après 22 heures, les luminaires sont éteints, Jean-Michel Coulon demande aux personnes qui font visiter la salle si elles informent les locataires de la possibilité de mettre l'éclairage en marche forcée la nuit. Il a évité de justesse une collision avec un piéton en rentrant de nuit.

On leur signale cette possibilité mais ils ne le font pas systématiquement. On ajoutera un paragraphe sur le sujet dans le mémento que nous remettons aux locataires lors de la remise des clés.

Prise de parole du Maire : Monsieur Romain JOUVENCEAU prend la parole pour souligner l'utilité de la salle et le service rendu à la collectivité par l'Association.

Il est lui aussi préoccupé par les enjeux de sécurité autour du bâtiment et encouragera le Conseil Municipal à se saisir de ce problème. (Cheminement des piétons entre le parking de la mairie, stationnement le long de la départementale et sortie sur celle-ci...)

Lors de la révision de la carte communale, il conviendra de s'assurer que le classement des terrains limitrophes permette les aménagements souhaités.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président invite l'assemblée à poursuivre la discussion autour du verre de l'amitié.

Séance levée à 11 h 10 le secrétaire de séance

